

2019-20

Livret 2e année de
Licence économie gestion
Enseignement à distance

Faculté d'Économie de Grenoble
CS 40700
38058 GRENOBLE CEDEX 9

Sommaire

INTRODUCTION.....	3
Présentation de l'équipe de la Licence EAD	3
Contact pédagogique.....	3
Contacts administratifs	3
Enseignants et enseignements de L2 – Semestre 3.....	4
Enseignants et enseignements de L2 – Semestre 4.....	5
Le mot du directeur	6
Procédure d'inscription	8
Conditions pour l'inscription en Licence deuxième année.....	8
Admission de plein droit	8
Admission préalable pour les étudiants étrangers	8
Admission par validation d'études et d'acquis professionnels	8
Frais d'inscription.....	9
 ORGANISATION PEDAGOGIQUE	 10
Calendrier pédagogique indicatif.....	10
 LE PORTAIL OU ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT) DE L'UNIVERSITE	
GRENOBLE ALPES (UGA).....	11
Comment y accéder ?	11
Redirection des e-mails	11
Accès à la plateforme <i>Moodle</i>	11
Aide à l'utilisation des forums	12
Les devoirs.....	12
Mode d'emploi des ebooks.....	14
Les regroupements/enseignements de révisions	14
Les examens	14
Validation de l'année	15
Règles de validation et de compensation	15
Bulletins de notes et attestation de réussite.....	15
Retrait des diplômes	15
Syllabi des enseignements	16
Enseignements du semestre 1.....	16
Enseignements du semestre 2.....	22
 BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE : LE SICD	 29
Se connecter aux ressources numériques du SID UGA-INPG	29
INFORMATIONS PRATIQUES	30
Hébergement et transport sur Grenoble.....	30
Service social	30
Le centre de santé.....	30
Orientation et insertion	30
 APRES LA LICENCE	 31

Présentation de l'équipe de la Licence EAD

CONTACT PEDAGOGIQUE



Faruk Ulgen

Directeur de la licence à distance et
enseignant à la Faculté d'Économie
de Grenoble

faruk.ulgen@univ-grenoble-alpes.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Personne de référence :

Florence HANNOUNE

Gestionnaire de scolarité de la
licence EAD

eco-scolarite-lic-ecogestion-ead@univ-grenoble-alpes.fr

04 76 82 58 83



Valentyna BARTOLI

Gestionnaire des conventions
internationales
(Saint-Petersbourg, Moscou,
Quito...)

04 76 82 56 99



Marie-Antoinette STRIPPOLI

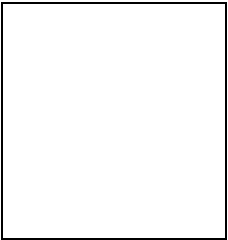
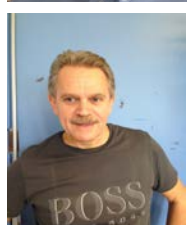
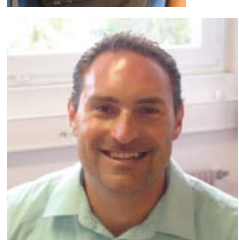
Coordinatrice administrative de
la licence et Masters 1 EAD

eco-scolarite-ead@univ-grenoble-alpes.fr

04 76 82 54 61

L'équipe EAD vous souhaite une bonne rentrée !

Enseignants et enseignements de L2 - semestre 3

	ENSEIGNANTS	INTITULES	CREDITS ET COEFFICIENTS
	Cyriac Guillaumin	Macroéconomie et comptabilité nationale	8
	Frédéric Prosche	Monnaie et finance 1	6
	Anne Rigollet	Comptabilité financière	6
	Karim Benhenni	Mathématiques 3	4
	John-Lee Horton	Anglais S3	2
	Guillaume Vallet	Economie européenne	4
<i>Total crédits ECTS</i>			<i>30</i>

Enseignants et enseignements de L2 - semestre 4

	ENSEIGNANTS	INTITULES	CREDITS ET COEFFICIENTS
	Pascal Toquebeuf	Microéconomie	8
	Alain Laurent	Monnaie et finance 2	6
	Alexandre Delmotte	Droits des affaires	4
	Clément Deghin	Analyse financière	4
	Dominique Vaufreydaz	Compétences numériques 2	3
	Karim Benhenni	Statistique inférentielle	3
	John-Lee Horton	Anglais S4	2
<i>Total crédits ECTS</i>			<i>30</i>

Introduction

Le mot du directeur

Vous avez choisi de vous inscrire en Licence Économie et gestion en enseignements à distance (EAD) à la Faculté d'Économie de Grenoble (FEG) de l'Université Grenoble Alpes (UGA). La FEG propose, depuis 30 ans, des programmes en EAD pour tous les cycles et grades universitaires allant de la Licence en première année au Master en deuxième année en économie et gestion. Ces programmes sont dispensés, pour certains, à titre de candidats individuels, et pour d'autres, dans le cadre des conventions internationales.

Les programmes en EAD sont organisés suivant le modèle pédagogique et scientifique de l'enseignement en présence et correspond aux mêmes cours dispensés dans les formations en présence. Par conséquent, elle permet d'acquérir les mêmes diplômes nationaux délivrés par la FEG dans le cadre du régime en présence.

La formation à distance n'est pas un diplôme spécifique à part mais une modalité pédagogique et une organisation technique particulières des enseignements de la Faculté. C'est un ensemble d'enseignements universitaires à distance, assorti de prestations pédagogiques spécifiques assurées par les intervenants réguliers dans les formations dispensées par la FEG (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, professionnels, etc.)

L'inscription en EAD est du seul choix de l'étudiant, aucun justificatif particulier n'est requis. Les formations proposées s'adressent à tout public qui, pour des raisons diverses, ne peut pas suivre les cours en présence. Sans être exhaustif et à titre indicatif, les programmes en EAD s'adressent plus particulièrement aux personnes qui :

- exercent une activité professionnelle ;
- font des études parallèles dans une autre université, dans un autre établissement d'enseignement ou dans une autre composante
- ont un lieu de résidence éloigné (comme, par exemple, à l'étranger)
- sont empêchés pour raisons de santé ou de détention pénitentiaire
- ont envie de reprendre leurs études sans modifier leur mode de vie en cours
- veulent compléter leurs qualifications par un diplôme d'économie
- ont des activités sportives ou artistiques particulièrement denses (comme les étudiants sportifs de haut niveau pouvant bénéficier d'aménagements dans l'organisation pédagogique en particulier avec la possibilité d'organiser des épreuves finales selon leurs disponibilités)
- sont handicapés et pouvant bénéficier d'aménagements particuliers (comme le tiers-temps aux examens, etc.)

Il est par ailleurs possible que les étudiants alternent, semestriellement ou annuellement, les programmes en présence et en EAD.

Le Département EAD propose un parcours spécifique « Licence en 1 an ». Il est destiné à des étudiants ayant acquis un Master **(de préférence un M2)** autre qu'en Économie ou un diplôme d'ingénieur avec des bases en économie-gestion. Les acquis personnels et professionnels antérieurs sont aussi pris en compte dans l'évaluation des candidatures. **L'accès est subordonné à la décision de la Commission de validation qui se prononce après examen du dossier devant notamment comprendre tous les relevés des notes du cursus antérieur ainsi que les justificatifs d'expérience.**

Par ailleurs, il existe des possibilités de reconnaissance (toujours par les commissions compétentes) des acquis des cursus antérieurs qui peuvent permettre la validation d'un certain nombre de crédits et de dispenser les candidats dans certaines matières du programme EAD.

La Licence Économie et Gestion vous apportera des connaissances pluridisciplinaires : en économie et en gestion bien sûr, mais aussi en mathématiques et en statistiques, en droit, en sociologie, en informatique ainsi qu'en langues étrangères, pour n'en citer que quelques exemples.

Deux regroupements (un pour chaque semestre) sont organisés à la FEG à **Grenoble** (campus de Saint-Martin-d'Hères) avec les enseignants durant deux ou trois jours aux mois de janvier et d'avril pour des sessions de révision. Ces séances de travail ne sont pas obligatoires, mais fortement recommandées d'un point de vue pédagogique. Elles permettent aux candidats de prendre contact personnellement avec les enseignants et de considérer les différentes questions liées aux cours et examens en temps réel et en présence des enseignants et des autres candidats.

Les programmes en EAD sont sanctionnés par des examens (qui sont organisés à la FEG à Grenoble) afin de garantir les mêmes conditions de validation pour tous les candidats. Les enseignements sont structurés en semestre et à la fin de chaque semestre, une session spécifique d'examens est organisée. Les matières du 1^{er} semestre font l'objet d'un examen en février, les matières du second semestre en juin. Une session de rattrapage est prévue pour l'ensemble des matières des deux semestres en septembre.

Il convient de noter que du point de vue réglementaire il n'est pas possible d'organiser des sessions d'examens en fonction des contraintes individuelles des candidats. Par conséquent, il n'est pas possible de passer et/ou repasser les examens en dehors des périodes collectivement prévues par le Département EAD. Les candidats qui ne se présentent pas aux examens collectifs organisés doivent les repasser à la session de rattrapage ou l'année suivante aux périodes programmées par le Département.

Organisation administrative

Procédure d'inscription

L'inscription est annuelle et constitue une formalité obligatoire. Elle est réalisée avant le début de l'année universitaire et confère la qualité d'étudiant. **Elle ne peut pas être annulée.** Elle doit être renouvelée chaque année même si l'étudiant ne s'est pas présenté aux examens.

L'inscription définitive de l'étudiant est subordonnée au paiement des droits. Elle comprend une inscription administrative et une inscription pédagogique.

La demande de candidature doit être faite en ligne sur l'application du site de la Faculté d'Économie de Grenoble : ECANDIDAT à partir du 14 avril 2020 et avant le 28 septembre 2020.

Ces formalités d'inscription peuvent être effectuées par correspondance ; nul besoin pour l'étudiant de se déplacer à Grenoble. Pour la constitution du dossier d'inscription, certaines pièces doivent obligatoirement être fournies. Une liste des pièces exigées est jointe au dossier d'inscription.

Les étudiants inscrits précédemment dans une autre Université et qui désirent poursuivre leurs études à Grenoble doivent remplir un imprimé de transfert-accueil et faire une demande de transfert-départ auprès de l'Université d'origine (pour valider l'inscription administrative).

Conditions pour l'inscription en Licence première année

ADMISSION DE PLEIN DROIT

Les étudiants titulaires du baccalauréat français ou d'une attestation de succès à un examen spécial d'entrée dans les Universités (ESEU ou DAEU) sont autorisés à s'inscrire en première année de licence (L1).

ADMISSION PREALABLE POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS

Les étudiants étrangers qui désirent s'inscrire en première année de licence doivent faire une Demande d'Admission Préalable (DAP).

Ils doivent respecter les différentes phases de procédure de préinscription en s'adressant au Service culturel de l'Ambassade de France du pays d'origine. Les dossiers peuvent être retirés dès le 1er décembre de l'année précédant l'année de l'inscription. La date limite de dépôt auprès de ces mêmes services étant fixée au 31 janvier précédant la rentrée universitaire.

ADMISSION PAR VALIDATION D'ETUDES ET D'ACQUIS PROFESSIONNELS

L'entrée par équivalence peut être demandée par les personnes qui possèdent d'autres diplômes que les titres d'accès réglementaires. Les salariés peuvent obtenir une validation de leur expérience professionnelle.

Pour les titulaires de diplômes supérieurs étrangers, la reconnaissance des acquis est automatique dans le cadre de l'Espace européen d'enseignement supérieur avec, éventuellement, des aménagements. Pour les universités étrangères avec lesquelles l'UGA a signé une convention, les règles d'équivalence sont définies dans ce texte. Les autres diplômes étrangers ne bénéficient pas de reconnaissance automatique. Les dossiers sont examinés cas par cas, sur la base des programmes d'études suivis et des notes obtenues et, pour les étudiants non francophones, des compétences attestées en français parlé, écrit et en expression sont indispensables (B2, DELF).

Les équivalences obtenues dans une autre Université ne dispensent pas d'une demande à la Faculté d'Économie de Grenoble, chaque université française étant souveraine en la matière.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont l'addition des frais pédagogiques et des frais administratifs. Ils doivent être réglés en début d'année.

Frais pédagogiques pour l'année universitaire	
Étudiant (hors boursier et hors redoublant)	1020 €
Redoublant devant valider plus de 30 crédits ou Boursier sur critères sociaux	510 €
Redoublant devant valider 30 crédits ou moins	255 €
+ Frais administratifs (ou droits d'inscription à l'université) pour l'année universitaire	
Étudiant ou redoublant (hors boursier)	170 €
Boursier sur critères sociaux	0 €
Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC)	91 €

Par exemple, un **étudiant qui n'est ni boursier, ni redoublant** devra régler pour l'année universitaire : $1020€ + 170€ = 1190€$.

Un étudiant boursier règle 510€ de frais pédagogiques et 0€ de frais administratifs pour l'année.



Suite au paiement des frais d'inscription, les cours sont à votre disposition en version électronique UNIQUEMENT sur la plateforme Moodle :

<http://cours.univ-grenoble-alpes.fr>

Organisation pédagogique

Calendrier pédagogique indicatif



Ce calendrier vaut pour les étudiants inscrits (ayant reçu leur carte d'étudiant).



Des explications plus précises concernant les **devoirs**, **regroupements** ou **enseignements de révisions** et **examens** sont données ci-après.

Le portail LEO (l'intranet étudiant) de l'Université Grenoble Alpes (UGA)

Comment y accéder ?

Après validation de vos inscriptions administrative et pédagogique, la scolarité centrale établit votre carte d'étudiant. Vous pouvez ensuite accéder au portail de l'UGA.

Le portail est accessible depuis ce lien : <https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/>

La connexion au portail se fait grâce au **login et au mot de passe** qui figurent **sur votre carte d'étudiant** dans « Accès aux cours informatiques de l'UGA ».

Via ce portail, vous pouvez accéder à de nombreux services tels que :

- Votre messagerie (Zimbra)
- La documentation en ligne, notamment celle de la bibliothèque universitaire (voir section « Bibliothèque universitaire »).
- *Moodle*, la plateforme pédagogique où se trouvent vos cours

Redirection des e-mails

Nous vous recommandons de faire suivre les e-mails de votre messagerie UGA (messagerie Zimbra accessible par le portail de l'UGA) sur votre messagerie personnelle pour être sûr de recevoir toutes les informations qui vous sont envoyées directement ou via *Moodle*.

Accès à la plateforme Moodle

Vous pouvez accéder à la plateforme pédagogique *Moodle* par le lien suivant : <http://cours.univ-grenoble-alpes.fr/>

Moodle est la plateforme utilisée par le service EAD avec des ressources aussi bien pédagogiques qu'administratives.

- Vous trouverez sur cette plateforme tous **vos cours en ligne** dans l'onglet « **Mes cours** » à gauche de l'écran. Vous pouvez également trouver vos cours en cliquant sur « Afficher tous les cours », « Faculté d'économie », « Faculté d'économie de Grenoble » puis sur l'année de Licence 1,2 ou 3 EAD.
- Le secrétariat du service EAD vous communique des informations dans la rubrique « Informations Générales » tout au long de l'année (procédure d'inscription aux examens, de réinscription et de consultation des résultats, dates d'examens et de jurys...).
- Les enseignants vous font également parvenir des conseils et indications dans les **forums ou annonces** de chaque cours.
- Vous devez vous rendre sur la plateforme pour déposer vos **devoirs** (plus de détails dans la section « Les devoirs »).
- Enfin, la plateforme vous permet d'avoir plus de contacts « virtuels » que ce soit avec les enseignants, les tuteurs, le service administratif et les autres étudiants. Ces contacts virtuels sont un pas vers les contacts réels notamment lors des regroupements et des examens (plus de détails dans la section « Regroupement » et « Examens »).
- Vous pouvez **poser vos questions administratives ou pédagogiques d'ordre général** sur les forums. Ce mode de fonctionnement permet un retour plus rapide aux questions et de plus, visible de tous.

Aide à l'utilisation des forums

Quatre types de forums ont été mis en place pour une plus grande lisibilité des informations et pour apporter plus facilement une réponse à vos questions.

Dans la rubrique, « Informations générales » :

1) Le forum « Annonces administratives et pédagogiques » : le service administratif répond à toutes vos questions notamment si vous n'avez pas reçu vos cours ou si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire.

2) Le forum « Étudiant » : ce forum est réservé aux étudiants pour poser des questions qui ne nécessitent pas l'intervention du service administratif, des responsables pédagogiques et des tuteurs. Par exemple, ce forum peut vous permettre d'organiser un covoiturage pour venir aux examens, des séances de révisions entre étudiants à distance...

Dans chaque cours :

3) Les forums « Étudiant - Enseignant ». Le responsable pédagogique ainsi que le tuteur peuvent répondre à vos questions sur le cours. Bien entendu, d'autres étudiants peuvent également essayer de trouver la réponse ! N'oubliez pas de préciser la page qui vous pose problème et de créer de nouvelles discussions si vous avez plusieurs questions.

Les devoirs

Dans chaque cours fondamental des devoirs peuvent être remis par les étudiants. Ces cours fondamentaux sont au nombre de deux par semestre pour les licences 1, 2 et 3 ou de quatre pour la licence en un an. Le détail des cours fondamentaux est disponible dans la section « Enseignants et enseignements » de ce livret. Vous pouvez rendre deux devoirs au maximum pour chaque enseignement fondamental. Les enseignants des autres matières peuvent aussi vous proposer de réaliser ponctuellement des devoirs.

Le rendu des devoirs se fait directement sur la plateforme *Moodle* et ne passe ni par les responsables pédagogiques ni par le secrétariat EAD. Vous devez utiliser la **fiche d'évaluation des devoirs** (voir explication ci-dessous) pour rédiger vos travaux

et les déposer sur la plateforme **au format PDF**, en cliquant sur l'icône  du devoir concerné.

Ces devoirs sont facultatifs. Néanmoins, il est recommandé de travailler au moins un des sujets proposés et de le soumettre à correction pour évaluer votre aisance, votre niveau de connaissances et vous permettre de progresser. De plus, la réalisation de ces devoirs peut vous faire attribuer des points jurys si les membres du jury, souverains, le jugent nécessaire pour obtenir la moyenne requise.

Ces devoirs sont corrigés dans un délai de trois semaines environ par les enseignants. Nous vous recommandons de faire les deux devoirs selon les dates limites fixées par les enseignants, mais d'attendre la correction de votre premier devoir pour rendre le second.

La fiche d'évaluation des devoirs (présentée ci-dessous) est téléchargeable sur *Moodle* dans la rubrique « Informations générales ». Elle permet de vous identifier et de laisser la place pour les commentaires des correcteurs. Ainsi, vous rentrez vos nom et prénom, vous choisissez la formation (L1, L2...), la matière et l'enseignant. Ensuite, vous devez écrire votre devoir directement sur ce document en dessous du commentaire « Commencez à taper votre devoir ici » à la page 2.

Les redoublants doivent télécharger la nouvelle version, mise à jour, de la fiche d'évaluation.

Si vous avez une version récente de Word, vous ne pourrez pas ouvrir directement la fiche d'évaluation, il faudra cliquer sur « Affichage » puis sur « Modifier le document ».



Cas particulier : si vous n'utilisez pas Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint, etc.), vous pouvez installer gratuitement la Suite LibreOffice. Vous trouverez des sites où télécharger cette suite logicielle. Néanmoins, il est nécessaire de rendre votre fichier au format PDF.

Pour générer un fichier au format PDF, il faut installer une imprimante virtuelle (PDF Maker...). Vous trouverez des sites où télécharger ces logiciels gratuitement.

Il est également important de transmettre un seul fichier PDF sur *Moodle*. Pour transformer plusieurs fichiers PDF en un seul, il existe des sites internet qui le proposent gratuitement tels que : <http://www.pdfmerge.com/>

AIDE AU DEPOT DES DEVOIRS SUR MOODLE

Vous devez donc utiliser **la fiche d'évaluation des devoirs** pour rédiger vos travaux et les déposer sur la plateforme **au format PDF**, en cliquant sur l'icône  du devoir concerné.

Cliquez sur :

- « remettre un devoir », glissez votre fichier PDF avec la fiche d'évaluation
- « enregistrer »
- « remettre un devoir »
- « continuer »

Votre fichier est maintenant sur la plateforme.

Attention ! Si vous n'effectuez pas toutes ces étapes, votre devoir apparaîtra comme « brouillon » inachevé ce qui empêche la correction par l'enseignant.

Nous vous conseillons de mettre un avatar ou une photo sur votre compte *Moodle* pour personnaliser davantage les échanges et rendre la plateforme plus vivante.

Mode d'emploi des ebooks

Tous les ouvrages sont disponibles uniquement en version numérique. Les livres numériques ou ebooks sont accessibles de trois façons différentes suivant l'éditeur :

- Pour les ouvrages **PUG, Ellipses et Campus ouvert**, ceux-ci sont disponibles en **PDF, en téléchargement libre** depuis *Moodle*.
- Pour les ouvrages **Pearson**, il faut se connecter à la plateforme **Vitalsource** (voir mode d'emploi sur Moodle dans le cours « Informations Générales »).
- Pour les ouvrages **De Boeck**, c'est la plateforme **NOTObib** qui vous permet d'y accéder (voir mode d'emploi sur Moodle dans le cours « Informations Générales »).

Les regroupements/enseignements de révisions

Deux regroupements (un pour chaque semestre) sont organisés à **Grenoble** avec les enseignants durant deux ou trois jours.

Ces plages d'enseignement sont obligatoires pour les étudiants boursiers dont l'assiduité aux cours doit être attestée par la Faculté d'Économie.

Pour les autres étudiants, ces séances de travail ne sont pas obligatoires, mais fortement recommandées d'un point de vue pédagogique. Il s'agira notamment de réviser ensemble vos cours, de répondre à vos questions, de corriger un/des devoir(s)...

Les examens

Chaque semestre fait l'objet de deux sessions d'examens. Nous rappelons que **les examens ont lieu obligatoirement à Grenoble**, sauf cas exceptionnels, selon l'organisation suivante :

- première session **mi-février** pour les Unités d'enseignement (UE) ou matières du 1^{er} semestre. Elle est suivie d'un jury de semestre, donnant lieu à un relevé de notes. L'accès au second semestre n'est pas subordonné à la réussite du premier semestre.
- première session en **juin** pour les UE ou matières du 2^{ème} semestre. Elle est suivie d'un jury de semestre et d'un jury d'année.
- seconde session de rattrapage en **septembre**, pour l'ensemble des UE ou matières (1^{er} semestre et 2^{ème} semestre). Elle est suivie des jurys de semestre et d'un jury d'année.

Pour les examens, des dispositions particulières peuvent être mises en place pour les sportifs de haut niveau et les étudiants en situation de handicap. Pour plus de détails, référez-vous au règlement des études.

Validation de l'année

REGLES DE VALIDATION ET DE COMPENSATION

Une Unité d'enseignement (UE) est validée si la note obtenue est supérieure ou égale à la moyenne (10/20). Un semestre est validé (30 crédits) si la moyenne, calculée selon la règle de la compensation, des notes obtenues à l'ensemble des UE qui le composent est supérieure ou égale à 10 sur 20, compte tenu des coefficients propres aux différentes UE.

Une année est validée (60 crédits) si la moyenne des notes, calculée selon la règle de la compensation, est supérieure ou égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des UE des deux semestres.

Les UE validées sont acquises définitivement même sans réussite au semestre ou à l'année. Inversement, un semestre ou une année acquis par compensation permet d'obtenir tous les crédits correspondants à toutes les UE, que les UE soient validées individuellement ou non.

BULLETINS DE NOTES ET ATTESTATION DE REUSSITE

Suite aux jurys de semestre et au jury d'année, vos résultats sont disponibles sur internet. Vos bulletins de notes originaux et votre attestation de réussite sont ensuite rendus accessibles sur Digiposte et ne sont plus envoyés par courrier.

L'Université Grenoble Alpes, en partenariat avec « La Poste », a mis à disposition de chaque étudiant un coffre-fort numérique personnel, appelé Digiposte. Celui-ci permet de centraliser, d'archiver et de gérer tous vos documents importants.

Vous pouvez également y déposer les documents que vous souhaitez. Ces documents ont strictement la même valeur que des originaux papiers. Ils portent d'ailleurs un « sceau de certification », tampon de la Poste, qui fait foi.

Lorsque vous êtes inscrit à la Faculté d'Economie, nous vous proposons d'ouvrir pour vous un compte Digiposte. À partir de votre portail en ligne (ou intranet), vous pouvez décider d'ouvrir immédiatement un compte ou au contraire de refuser l'ouverture. Vous avez jusqu'à fin novembre pour vous opposer à la création automatique de votre Digiposte. Au-delà, votre Digiposte sera créé automatiquement. Vous pouvez bien sûr changer d'avis à tout moment.

RETRAIT DES DIPLOMES

Le titulaire de la licence a validé les trois années de licence ou la licence en un an. Il est possible de retirer votre diplôme sur place (en personne ou par procuration) ou par correspondance. Pour plus de détails, consultez le lien suivant :

<https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/mes-demarches-administratives/retirer-mon-diplome/>

Syllabi des enseignements

ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 3

MACROECONOMIE ET COMPTABILITE NATIONALE – CYRIAC GUILLAUMIN

Crédits : 8

Objectif

Le cours de macroéconomie s'adresse aux étudiants de la licence économie-gestion de 2ème année. Il fait partie du bloc de connaissances fondamentales que tout étudiant se doit d'acquérir dans l'optique du 1er cycle universitaire.

L'objectif du cours de macroéconomie est ainsi de permettre aux étudiants d'appréhender le fonctionnement d'une économie nationale et les grands problèmes macroéconomiques : le chômage, l'inflation et les fluctuations de l'activité. Le cours de macroéconomie a également pour objectif d'initier les étudiants aux différentes politiques économiques (budgétaire, fiscale et monétaire). Ainsi, pour résumer, les objectifs du cours de macroéconomie sont les suivants :

- analyser le cadre comptable et les fonctions macroéconomiques (consommation, investissement, etc.) ;
- étudier l'équilibre macroéconomique de court terme ;
- construire un modèle macroéconomique : le modèle IS-LM ; - analyser les effets des politiques économiques.

Bien entendu, il n'est pas possible, en un seul cours, de traiter de l'ensemble des questions et modèles que soulève et traite la macroéconomie. L'objectif du cours est ainsi de vous donner les bases permettant ensuite un approfondissement personnel à l'aide de manuels plus avancés (nous pouvons citer, par exemple, Abraham-Frois (1995), Bénassy-Quéré (2014), Challe (2016), Hairault et al. (2000), Romer (2018), Villieu (2016) ou Wickens (2010).

Contenu

Plan du cours

CHAPITRE 1 : Introduction à la macroéconomie CHAPITRE 2 : La comptabilité nationale CHAPITRE 3 : La consommation

CHAPITRE 4 : L'investissement

CHAPITRE 5 : Le rôle de l'État

CHAPITRE 6 : Le modèle keynésien simplifié CHAPITRE 7 : La monnaie

CHAPITRE 8 : L'équilibre global keynésien

Bibliographie

- Abraham-Frois G., Economie Politique, 6ème édition, Economica, 1996.
- Blanchard O. et Cohen D., Macroéconomie, 7ème édition, Pearson Education, 2017.
- Mankiw G., Macroéconomie, 7ème édition, édition De Boeck, 2019.

Crédits : 6

Objectif : Ce cours se veut essentiellement pratique, et vise à introduire les étudiants à la compréhension des mécanismes de financement de l'économie, en particulier les financements de marché : toute activité économique présuppose des flux monétaires et financiers, donc une organisation de ces flux et du système qu'ils constituent.

Contenu : Après une brève annonce du plan du cours, une première partie - importante - définit et présente le système financier dans son ensemble et ses principales caractéristiques. Il vous sera utile de revenir à cette première partie en cours de travail et de la relire quand vous aurez terminé. La dimension internationale du système financier n'est pas traitée ici car l'organisation des programmes la renvoie en 3^{ème} année (L3).

Dans les deuxième et troisième parties de ce cours de Monnaie-Finance 1 sont présentés les ou des instruments financiers relevant des deux types de marchés suivants :

- les marchés d'allocation de liquidités, ou « marchés physiques » : marché monétaire (titres de dette à cours et moyen termes), marché financier (titres de dette à long terme (obligations), titres de propriété (actions)) ;
- les marchés de transfert de risques, ou « marchés dérivés » : marchés de contrats à terme (*forwards, futures*), marchés de contrats d'options, marchés de contrats d'échange (*swaps*). La plupart des manuels ne jugent pas opportun de traiter les produits dérivés dans un cours de 2^{ème} année et en font un thème particulier de gestion financière. Pourtant, à l'heure actuelle, on ne peut pas comprendre le fonctionnement (et les dérives !) du système financier en négligeant ces produits financiers d'une indéniable complexité.

Bibliographie indicative

Biasutti Jean-Pierre, Braquet Laurent, *Comprendre le système financier*, Paris, Bréal, « Thèmes et débats », 2014.

Chavagneux Christian, *Une brève histoire des crises financières*, Edition augmentée et mise à jour, Paris, La Découverte, « Poche », 2013.

Coupey-Soubeyran Jézabel, *Monnaie, banques, finance*, Paris, PUF, « Quadrige manuels », 2015.

Dubreuille Stéphane, Karyotis Catherine, *Introduction à la finance de marché*, Paris, Pearson, « Bachelor Licence », 2015.

Giraud Gael, Renouard Cécile, *Vingt propositions pour réformer le capitalisme*, Paris, Flammarion, « Champs Essais », 2012.

Jacquillat Bertrand, *Les 100 mots de la finance*, 6^e édition, Paris, PUF, « Que sais-je », 2013.

Jacquillat Bertrand, *Les 100 mots de la crise financière*, 5^e édition, Paris, PUF, « Que sais-je », 2013.

Le Saout Erwan, *Introduction aux marchés financiers*, 5^e édition, Paris, Economica, 2016.

Marteau Didier, *Les marchés de capitaux*, 2^e édition, Armand Colin, « Cursus », 2016.

Mishkin Frederic, *Monnaie, banque et marchés financiers*, 10^e édition, Paris, Pearson, 2013.

Montoussé Marc (dir.), *100 fiches pour comprendre la bourse et les marchés financiers*, 5^e édition, Paris, Bréal, 2012.

Normand Eric (dir.), *Réussir l'examen certifié AMF*, 4^e édition, Paris, Pearson, 2015.

Crédits : 6

Objectif

Ce cours est une initiation aux principes de la comptabilité. Il a pour objectif de faire comprendre la logique des documents de synthèse que sont le bilan et le compte de résultat.

Contenu

Introduction

Chapitre I : Le bilan

Chapitre II : Le compte – Le principe de la partie double

Chapitre III : Le compte de résultat

Chapitre IV : Le système comptable (Journal, grand-livre, balance)

Chapitre V : Le Plan Comptable Général

Chapitre VI : Les travaux d'inventaire

Chapitre VII : Analyse du compte de résultat : les Soldes Intermédiaires de Gestion

Chapitre VIII : Analyse du bilan : l'approche fonctionnelle

Conclusion

Bibliographie

PALUMBO F, Comptabilité générale, Tomes 1 et 2, PUG

COLASSE B, Introduction à la comptabilité, Economica

LANGLOIS G, FRIEDERICH M, Comptabilité générale, Foucher

Crédits : 4

Objectif

Ce cours est principalement consacré aux questions d'optimisation qui constituent le cœur de la problématique économique : comment allouer au mieux des ressources limitées ? Cette interrogation s'adresse à chaque individu dans la vie quotidienne, à chaque entreprise qui produit, investit, répartit des bénéfices, et à chaque état qui doit décider des taux d'imposition ou de l'allocation du budget de la nation.

Dans les cinq chapitres qui composent l'ouvrage de ce cours, on donne les principales définitions ainsi que les résultats théoriques importants suivis d'exemples d'application. Chaque chapitre est complété par plusieurs exercices corrigés. Par ailleurs, des exercices et des tests d'autoévaluation interactifs sont proposés dans MathLab et disponibles sur la plateforme Moodle.

Contenu

Le Chapitre 1 est consacré aux fonctions de plusieurs variables notamment les représentations graphiques, les dérivées partielles et les élasticités partielles avec des applications économiques.

Dans le Chapitre 2, on s'intéresse seulement aux fonctions homogènes, aux approximations du premier degré, à l'équation du plan tangent et aux différentielles.

Le Chapitre 3 est consacré à l'optimisation sans contraintes de fonctions de plusieurs variables, il donne les conditions nécessaires et suffisantes d'optimisation, les extrema locaux ainsi que la méthode de recherche des extrema.

Le Chapitre 4 est consacré à l'optimisation sous contraintes de fonctions de plusieurs variables, il comprend en particulier la méthode des multiplicateurs de Lagrange, les conditions suffisantes à un maximum ou minimum, les conditions locales du second ordre, l'optimisation sous contraintes d'inégalités.

Le Chapitre 5 concerne la programmation linéaire, il inclut la méthode de recherche graphique de la solution optimale d'un programme linéaire (PL) et la méthode de dualité.

Bibliographie

P. ROGER : *Mathématiques pour l'économie et la gestion*, Pearson, 2006.

K. SYDSAETER, P. HAMMOND et A. STROM, *Mathématiques pour l'économie*, 4^{ème} édition, Pearson, 2012.

Credits : 2

Objectives

This is a course for upper- intermediate and advanced level students who need to understand and talk about key business and economic concepts.

The aims of this course are:

- To present learners with the language and concepts found in newspaper and magazine articles on business and economics, and in company documents.
- To develop reading skills and give practice in the comprehension of business and economic texts.
- To provide students with opportunities to express business concepts themselves, by reformulating them in their own words while synthesizing, summarizing, analyzing, criticizing, discussing and commenting ideas.
- To develop listening skills.

This document is a short course with two key objectives:

- to develop your technique in key areas of communication, socializing, and presenting information.
- to develop your knowledge of the language used in these key areas

Contents

The course tries to offer a realistic and lively approach to many of the topics and situations which students and practicing business people will encounter in their careers. Each unit contains a series of challenging activities, which draw on authentic materials and provide opportunities for students to practise language skills. The course is to be considered in perspective with other business courses students have attended in Year 1, Semester 2, and contains units covering business and economic issues including Work Organisation and Production, Central Banks and Capital Markets. There are no prerequisites for this course but studying English at university level is definitely an advantage.

Bibliography

English Grammar in Use (The ultimate self-study grammar reference book) Raymond Murphy CUP 4th Edition

An Apple a Day (L'essentiel de la grammaire et du vocabulaire anglais) Jean Max Thomson 3rd Edition Ellipses 2014

Business Words (Technical economic and business vocabulary) Florent Gusdorf Ellipses

Crédits : 4

Objectif

Le cours présente et analyse les principales caractéristiques de l'économie européenne, dans toutes ses dimensions (historique, économique, monétaire et financière), et au regard de différents défis. Dans cette perspective, la première partie a pour objectif de détailler les principales institutions de l'Union européenne, ainsi que leur articulation entre elles comme avec les Etats européens. De même, il cherche à mettre en avant le poids économique de l'UE, élément clé qui fonde son attractivité. En particulier, les principes d'approfondissement et d'élargissement sont expliqués.

La seconde partie resitue les éléments précédents dans le cadre des nombreux défis auxquels doit faire face l'UE. En effet, de nombreux dysfonctionnements internes perturbent la dynamique de l'UE, et menacent même son existence ou sa légitimité. Pour autant, l'UE est en marche, au sens où ses institutions comme ses acteurs savent faire preuve de pragmatisme et d'adaptabilité, qui font qu'elle est parvenue jusqu'ici à relever des défis majeurs.

Contenu

Le cours est structuré autour de deux grandes parties :

1. Les grandes caractéristiques de l'économie européenne

1.1 L'architecture de l'UE

1.2 Le poids de l'UE

2. Une économie européenne sous tension

2.1 Les problèmes et les dysfonctionnements de l'UE

2.2 L'UE en marche

Bibliographie

Barthe M.A. (2006), *Economie de l'Union européenne*, Economica, Paris.

Le Héron E. (2013), *A quoi sert la banque centrale européenne ?*, La documentation française, Paris.

Vallet G., 2016, *Economie. Les grandes notions*, Chapitre 8, Ellipses.

Crédits : 8

Objectif

Le premier but de ce cours est de fournir à l'étudiant(e) les outils fondamentaux d'analyse de la demande et de l'équilibre. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) saura quels sont les principaux concepts liés à la demande, quel est l'impact microéconomique des instruments de politique économie (taxes, impôts) sur la demande et l'équilibre, mais aussi quel est le rôle des prix dans une économie de marché. L'étudiant(e) sera capable de modéliser les préférences d'un consommateur à partir de l'observation de son comportement de demande et de modéliser le fonctionnement d'un marché à partir de la connaissance des préférences des consommateurs.

Contenu

Le cours commence par introduire l'ensemble budgétaire du consommateur puis les préférences. On montre ensuite comment construire une fonction d'utilité et comment l'utiliser pour obtenir les fonctions de demande du consommateur. Le cours se poursuit par l'analyse de la demande du consommateur et de ses déterminants, ainsi que par l'étude de l'offre de travail et des choix inter-temporels. On introduit également le concept de surplus du consommateur, qui offre une mesure monétaire au bien-être apporté par la consommation d'un bien. On abordera la demande du marché, en montrant comment l'obtenir à partir des demandes individuelles et on définira le concept d'élasticité. Finalement, on étudiera l'équilibre d'un marché concurrentiel et les conséquences, en terme d'efficacité et de bien-être économique, de la taxation de ce marché.

Bibliographie

PICARD P. Éléments de microéconomie, Tome 1 : Théorie et applications. Éd. Broché, 2011.

VARIAN H. Introduction de la microéconomie. Éd. De Boeck, 2011.

Crédits : 6

Objectif

En enseignement à distance, ce cours est consacré à l'étude standard de la monnaie, des banques et de la politique monétaire. Il est le complément indispensable du cours de Finance (Marchés financiers) également dispensé en L2.

La monnaie, la banque et la politique monétaire peuvent faire l'objet de plusieurs lectures. Celle qui est proposée dans ce cours s'appuie sur une démarche volontairement centrée sur la zone euro, surtout à partir du chapitre 2.

Non pas qu'il s'agisse d'inscrire le cours dans une perspective européocentriste, mais parce que la zone euro constitue un terrain intéressant pour deux raisons.

La première raison tient à l'importance des innovations qui sont apparues dans la perspective, puis le sillage du lancement de l'euro. La zone euro constitue ainsi un laboratoire intéressant pour tout expert des questions monétaires et bancaires.

La seconde raison tient à l'actualité récente de la zone euro. Avec la crise globale, la zone euro est devenue le maillon faible du système monétaire international. L'absence de politique budgétaire commune et de gouvernance financière régionale efficace a fait apparaître au grand jour l'insuffisance de convergence macroéconomique entre les membres de l'union et leurs difficultés à sortir des crises des dettes souveraines. La « crise de la zone euro » constitue alors un événement majeur de l'histoire monétaire contemporaine qu'il convient de découvrir à la lumière des réformes bancaires et des politiques monétaires menées dans cette région du monde.

Contenu

Chapitre 1 : Qu'est-ce que la monnaie ?

Chapitre 2 : Les banques soumises à la contrainte de liquidité bancaire et au cadre de supervision

Chapitre 3 : La politique monétaire 1 - Objectifs et stratégies

Chapitre 4 : La politique monétaire 2 - Comment intervenir hors crise et pendant une crise : le cas de la BCE

Chapitre 5 : L'efficacité de la politique monétaire

Annexe : Les mesures non conventionnelles de politique monétaire

Bibliographie

VOISIN (2011), Comprendre la monnaie et les politiques monétaires, Bréal, Paris.

COUPPEY-SOUBEYRAN (2010), Monnaie, banques et finance, PUF, Paris.

Crédits : 4

Objectif et contenu

Ce cours de droit commercial se présente comme une introduction générale au droit commercial et au droit des affaires. Plus large qu'une simple étude du droit commercial, le cours se veut transversal et vise à offrir le complément juridique indispensable à l'étude de l'activité économique pour les étudiants de Licence Économie-Gestion.

En effet, l'entreprise, le commerçant et le fonds de commerce sont des notions qui se situent au centre de l'activité économique moderne et des notions phares du droit commercial et des affaires. Le cours offre les bases juridiques nécessaires à leur compréhension, tout en décrivant les règles juridiques permettant de trouver un statut adapté au commerçant et à l'entrepreneur, ainsi qu'une structure juridique pour leurs activités.

Le cours se divise en deux grandes parties dans lesquelles se répartissent huit thèmes distincts. La première partie du cours reprend les bases du droit commercial et vise à définir le statut du commerçant et de l'entrepreneur. Elle s'attarde sur les notions d'actes de commerce, de commerçant, de fonds de commerce. Elle propose également d'analyser les risques de l'activité commerciale et les différents moyens de limiter ces risques professionnels (insaisissabilité de certains biens, EIRL, création de sociétés, etc.). La seconde partie du cours, plus technique, étudie les différentes structures juridiques qui s'offrent à l'entreprise commerciale. Après une étude globale des règles commune à toutes les sociétés, elle s'attache à analyser les principales formes sociales (SNC, SARL EURL, SA).

Plan du cours

Introduction

Partie 1 / Les règles encadrant l'exercice de l'activité commerciale

Thème 1 : L'acte de commerce

Thème 2 : Le commerçant

Thème 3 : Le fonds de commerce

Thème 4 : Risques et limitation des risques professionnels

Partie 2 / Les différents types de sociétés commerciales

Thème 1 : Le régime commun des sociétés

Thème 2 : Les sociétés de personnes

Thème 3 : Les sociétés à risques limités

Thème 4 : Les sociétés de capitaux

Bibliographie

D. LEGEAIS, *Droit commercial et des affaires*, Sirey, 2015, 20^e éd.

A. BRAUD, *L'essentiel du Droit commercial et des Affaires*, Gualino, 2015, 7^e ed.

J.-P. LE GALL et C. RUELLAN, *Droit commercial. Notions générale*, Dalloz, 2015, 16^e éd.

A. CONSTANTIN, *Droit des sociétés*, Dalloz, 2014, 6^e éd.

Crédits : 4

Objectifs

L'analyse financière (ou le diagnostic financier) a pour objectif de porter un jugement global sur la « santé » financière de l'entreprise (ses performances, sa situation financière, son financement, sa solvabilité, ses problèmes de trésorerie et les solutions possibles). Pour ce faire, nous analyserons les documents de synthèse de l'entreprise (ou comptes annuels) c'est à dire :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- Les tableaux de variation de l'annexe comptables (ensemble de tableaux fournissant des informations complémentaires)

Contenu

Le cours se compose de 3 chapitres, à savoir :

- Chapitre 1 - L'analyse de l'activité à partir du compte de résultat
- Chapitre 2 - L'analyse fonctionnelle du bilan.
- Chapitre 3 - Le tableau de financement.

Bibliographie

Analyse financière de Béatrice et Francis Grandguillot.

Les zooms.

Gualino.

Lextenso éditions pour les chapitres 1 à 7, puis 10 à 12, puis 16 à 20.

DCG 6 finance d'entreprise – L'essentiel en fiches – Jacqueline Delahaye et Florence Delahaye-Duprat – éditions Dunod

Crédits : 3

Objectifs

Ce cours s'articule avec le cours de 1ère année pour permettre l'acquisition des compétences numériques référencées au niveau européen, et des compétences plus pointues répondant aux usages de traitement des données avec le tableur utiles dans la filière Économie-Gestion. À cela s'ajoutent les compétences utiles pour communiquer et travailler à distance, pour gérer des données informatiques que ce soit au niveau personnel mais aussi au niveau des systèmes d'informations (SI) des entreprises pour toutes les tâches professionnelles.

Contenu

En 2ème année, les compétences abordées sont :

- Organiser un espace de travail complexe
- Tenir compte des enjeux de l'interopérabilité
- Pérenniser ses données
- Maîtriser son identité numérique privée, institutionnelle et professionnelle
- Veiller à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel
- Être responsable face aux réglementations concernant l'utilisation de ressources numériques
- Adopter les règles en vigueur et se conformer au bon usage du numérique
- Réaliser un document composite
- Préparer ou adapter un document pour le diffuser
- Organiser une veille informationnelle
- Maîtriser les fonctions conditionnelles et les fonctions de recherche dans le tableur
- Exploiter des données dans des feuilles de calcul (tableur)

Modalités pédagogiques

Les étudiants doivent étudier les polycopiés de cours et tous les documents afférant mis en ligne. Ils y trouvent les connaissances essentielles à retenir ainsi que des pistes de mise en pratique. Ces documents permettent aux étudiants d'accroître leur culture et leurs compétences numériques. Pour ce qui concerne la pratique des logiciels de bureautique, des polycopiés de pratique sont fournis. Les étudiants doivent, pour acquérir une pratique plus poussée de ces logiciels, étudier ces polycopiés. Ils sont invités à déposer dans les dépôts prévus à cet effet sur le cours en ligne, le résultat de leur travail pour obtenir un retour de l'enseignant. Des questions liées à ces aspects pratiques seront intégrées à examen final.

Un forum est présent dans le cours Moodle, pour permettre aux étudiants d'échanger, et de s'entraider. L'enseignant répondra aux questions posées dans le forum lorsqu'elles restent sans réponse.

Enfin, nous nous intégrerons dans la nouvelle certification *PIX* (qui remplace l'ancien *c2i*) qui est gérée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Les modalités de cette certification seront précisées sur le site du cours.

Sitographie

MENESR. 2017. Site national de PIX. [En ligne]. <https://pix.beta.gouv.fr/> (consulté le 30/8/2017).

Crédits : 3

Objectif

Les étudiants doivent être capables de manipuler les outils de probabilité afin de collecter et traiter correctement les données représentatives d'une population mère, d'estimer à partir des données les paramètres régissant cette population et leurs domaines de validité, de se fixer des hypothèses et pouvoir les tester, d'appliquer cette démarche statistique dans divers domaines et en particulier en économie.

Contenu

Pour la partie Probabilité, toutes les formules fondamentales concernant les probabilités des événements et la formule de Bayes. La liste concernant les familles de probabilités discrètes usuelles est donnée, notamment la loi binomiale, la loi hypergéométrique et la loi de Poisson. Pour le cas continu, on étudiera la loi simple uniforme, la loi exponentielle et notamment la loi normale (Gaussienne) qui est la plus utilisée en statistique et fournit de bonnes approximations pour des lois discrètes.

Pour la partie statistique, les formules concernant l'estimation par intervalles de confiance des paramètres d'une population telles que la moyenne, variance et proportion sont développées suivant plusieurs cas concernant la loi de la population mère. De même, les tests d'hypothèses sur les paramètres de la population sont effectués pour différents cas concernant la loi suivie par la population. On terminera par la comparaison de deux populations à travers leurs paramètres.

Bibliographie

Il existe plusieurs ouvrages de Statistique Inférentielle. En particulier, on pourra consulter les deux livres suivants :

- F. DRESS : *Probabilités Statistique*, Dunod, 2002.
- B. GRAIS : *Méthodes statistiques*, Dunod, 2003.

Crédits : 2

Bibliothèque universitaire : le SICD

Connectez-vous à nos ressources en ligne

Portail des bibliothèques universitaires et de leurs documentations : <https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous avez une référence de livre...

<https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>

Choisir “Catalogue” et faites votre recherche dans “Livres en ligne”. Vous devez chercher par auteur ou titre du livre.

The screenshot shows a web interface with three tabs: 'Catalogues', 'Revue en ligne', and 'Livres en ligne'. The 'Livres en ligne' tab is selected. Below the tabs is a search bar with a dropdown menu set to 'Tout' and a 'Rechercher' button. A link for 'Recherche avancée' is visible at the bottom.

Vous avez une référence d'articles...

<https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>

Choisir “Catalogue” et faites votre recherche dans l'onglet “Revue en ligne”. Vous devez faire votre recherche par titre de la revue ou du journal. Il n'y a pas d'article dans cette base de données locales.

The screenshot shows a web interface with three tabs: 'Catalogues', 'Revue en ligne', and 'Livres en ligne'. The 'Revue en ligne' tab is selected. Below the tabs is a search bar with a dropdown menu set to 'Tout' and a 'Rechercher' button. A link for 'Recherche avancée' is visible at the bottom.

Vous réalisez une recherche avec des mots-clés...

<https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>

Choisir “Collections”, puis “Collections numériques”.

[> Collections](#)

[Collections numériques](#)

Vous avez le choix entre plusieurs bases de données. Pour vous connecter et accéder au texte intégral, vous devez utiliser votre identifiant et votre mot de passe UGA.

Bases de données pouvant vous servir...

- **Europresse** : base d'actualités où vous pouvez suivre les principaux journaux régionaux, nationaux et internationaux. Ex : “The Economist”, “Le Monde”, “Les Echos”... Vous pouvez également trouver des journaux spécialisés. Ex : « Usine nouvelle », « La Gazette des communes », « Entreprise et carrières »...
- **Cairn** : base francophone en sciences humaines et sociales. Vous avez accès aux articles académiques, à certains ouvrages, aux collections Repères et Que sais-je ? et à certains magazines.
- **Scholarvox** : base d'ouvrages et de manuels en ligne

D'autres bases sont à votre disposition... regarder la liste par discipline Economie-Gestion.

Informations pratiques

Hébergement et transport sur Grenoble

Pour les examens de février et de juin, et dans la mesure des places disponibles, vous avez la possibilité d'être hébergé en résidence universitaire. Vous pouvez télécharger les imprimés de demande de réservation de chambres universitaires (hébergement passager) sur :

<http://www.crous-grenoble.fr/demanderunlogement/logement-ponctuel/> et suivez la procédure expliquée sur le site.

Vous avez également un large choix d'hôtels autour du campus de Saint-Martin-d'Hères, très bien desservi par le réseau TAG (Transports de l'Agglomération Grenobloise).

Nous mettons sur Moodle un document « Présentation du Campus de Grenoble » qui présente notamment les arrêts de tramway desservant l'université.

Pensez à consulter le site de l'Université de Grenoble qui a un site dédié aux étudiants qui arrivent pour la première fois à Grenoble et recense des informations pratiques riches et variées :

<https://edu.univ-grenoble-alpes.fr/campus/vie-pratique/>

Service social

Service social d'accueil aux étudiants :

361 allée Hector Berlioz

Domaine universitaire

F-38400 Saint-Martin-d'Hères

Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat social du Crous : 04 56 52 88 30

Le centre de santé

Une équipe de professionnels de la santé assure un accueil, des consultations et des actions de prévention au Centre de Santé de l'Université de Grenoble :

<https://edu.univ-grenoble-alpes.fr/campus/sante/>

Centre de santé du campus de Saint-Martin-d'Hères

180, rue de la Piscine

38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél. 04 76 82 40 70

Centre de santé du centre-ville de Grenoble

10 rue Vassieux en Vercors

38000 Grenoble

Tél. 04 76 82 76 88

Orientation et insertion

Ouvert à tous les publics (étudiant, lycéen, adulte en reprise d'études...), l'espace orientation et insertion professionnelle vous accueille, vous écoute et vous conseille pour vous accompagner dans vos projets et dans votre insertion professionnelle. Vous y trouverez également des ressources documentaires, des ressources informatiques et les logiciels d'aide à l'orientation sur des postes informatiques en accès libre.

<https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/mon-projet-d-etudes-et-professionnel/s-orienter-et-se-reorienter/>

Après la licence

Après la licence, il existe des possibilités d'inscription dans des masters d'économie et de gestion. La Faculté d'Économie de Grenoble propose les Master 1 Economie du développement et Economie des Organisations (EDO) en Enseignement à Distance.

Ils existent également en présentiel ainsi que d'autres Masters.

Attention l'admission en Master 1 n'est pas une admission de plein droit, il est soumis à l'avis pédagogique de l'autorité compétente.

Le diplôme de Master se prépare en 2 ans (M1 et M2). Dès la première année de Master (M1), vous devez choisir une orientation thématique ou le M2 visé. Cette première année de Master approfondit les fondamentaux en Économie et intègre des enseignements préparatoires aux spécialités de M2 proposées à la Faculté d'Économie. Vous choisirez le master le plus compatible avec votre choix de M2.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la Faculté d'Economie, rubrique Formations :
<https://economie.univ-grenoble-alpes.fr/formations/>